

Police des constructions : affichage de l'état d'avancement des permis

Police des constructions : un outils de gestion des permis de construire interne à l'organisation ainsi qu'un affichage de l'état d'avancement des projets sur votre géoportail.



Affichage de l'état d'avancement des demandes de permis de construire. Ces données sont gérées à l'aide du module QGis Police des constructions (cf. référence ci-dessous).

Facilement identifiables sur le géoportail grâce à un code couleur, il est possible de repérer rapidement les projets en chantier, terminés, annulés, mis à l'enquête, etc...

Police des constructions

- Label n° de dossier
- Demande préalable
 - Projet annulé
 - Examen ou mise à l'enquête
 - Permis de construire délivré, projet pas encore en chantier
 - Projet en chantier
 - Projet terminé
 - Projet reporté
 - Inconnu
- Dispense d'enquête
 - Projet annulé
 - Examen ou mise à l'enquête
 - Permis de construire délivré, projet pas encore en chantier
 - Projet en chantier
 - Projet terminé
 - Projet reporté
 - Inconnu
- Mise à l'enquête
 - Projet annulé
 - Examen ou mise à l'enquête
 - Permis de construire délivré, projet pas encore en chantier
 - Projet en chantier
 - Projet terminé
 - Projet reporté
 - Inconnu
- Dispense d'enquête avec circulation CAMAC
 - Projet annulé
 - Examen ou mise à l'enquête
 - Permis de construire délivré, projet pas encore en chantier
 - Projet en chantier
 - Projet terminé
 - Projet reporté
 - Dispense avec circulation CAMAC

Cette diffusion simplifiée ne comprend qu'un extrait adaptable des données : le nom du/des propriétaires, l'adresse, la description de l'ouvrage, les dates de début et de fin d'enquête, la date de délivrance du permis de construire, la date de délivrance du permis d'habiter/utiliser.

Pour une vision complète du suivi du dossier, l'utilisation du module QGis est le complément indispensable.